



PRÉFET DES VOSGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale
des territoires des Vosges

Epinal, le 7 juin 2021

Mme Coralie RULQUIN
Référente urbanisme
03 29 69 12 82
coralie.rulquin@vosges.gouv.fr
ddt-seaf-mpcc@vosges.gouv.fr

COPIE

Mairie du MIRECOURT
M. Yves SEJOURNE
32, Rue Général Leclerc
88500 MIRECOURT

Monsieur le Maire,

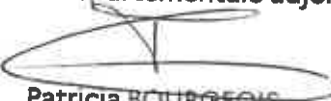
Par courrier du 8 avril 2021 vous avez saisi la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers afin qu'elle émette un avis sur la déclaration de projet concernant l'installation d'une exploitation maraîchère au cœur de ville en lieu et place d'une actuelle zone à urbaniser 1 AU du PLU de la commune de MIRECOURT.

Celle-ci a été présentée lors de la réunion de la CDPENAF qui s'est déroulée le 31 mai 2021.

Après examen de votre projet, les membres de la commission ont émis un avis favorable à votre déclaration de projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet et par délégation,
la directrice départementale adjointe des territoires,



Patricia BOURGEOIS